

*The Special Status of Coronals: Internal and External Evidence.* Carole Paradis & Jean-François Prunet (éd.), 1991, Phonetics and Phonology Series 2, Academic Press: San Diego, xvii + 231 p.

Emmanuel Nikiema

Volume 22, Number 1, 1992

Constructions réduites

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602762ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602762ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Nikiema, E. (1992). Review of [*The Special Status of Coronals: Internal and External Evidence.* Carole Paradis & Jean-François Prunet (éd.), 1991, Phonetics and Phonology Series 2, Academic Press: San Diego, xvii + 231 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 22(1), 275–283. <https://doi.org/10.7202/602762ar>

## ***THE SPECIAL STATUS OF CORONALS: INTERNAL AND EXTERNAL EVIDENCE***

Carole Paradis & Jean-François Prunet (réd.), 1991,  
Phonetics and Phonology Series 2, Academic Press: San Diego,  
xvii + 231 pages.

**Emmanuel Nikiema**

Cet ouvrage est une collection de dix articles qui scrutent, sous divers angles, le comportement, la place et le rôle des coronales dans les systèmes phonologiques<sup>1</sup>. Le titre du livre *The Special Status of Coronals: Internal and External Evidence* est fort heureux en ce sens qu'il reflète bien l'objectif visé, qui est de montrer que les consonnes coronales ont des propriétés particulières. En effet, les faits examinés par les différents auteurs (assimilation, neutralisation, transparence, fréquence, etc.) concourent à montrer que les coronales ont bien un statut particulier dans les systèmes consonantiques. Par exemple, le fait que les coronales soient les consonnes les plus fréquentes dans les inventaires est à l'origine de l'hypothèse qu'elles sont les consonnes les moins marquées. Parce que les théories phonologiques se doivent de tenir compte de la marque, il est nécessaire d'encoder le statut non marqué des coronales dans les représentations phonologiques. Mais au-delà de cette intuition que partageaient certains phonologues, Hockett (1955) et Kean (1975) entre autres, c'est la première fois qu'une analyse formelle du statut particulier des coronales est proposée. À cet égard, le livre constitue une innovation majeure puisque la plupart des auteurs qui y ont contribué soutiennent que le statut particulier des coronales se traduit sur le plan représentationnel par une absence de spécification du noeud de place en forme sous-jacente. L'approche théorique qui y est adoptée pour la description de la structure interne des segments est celle de la hiérarchie des traits phonologiques dans l'esprit des travaux de Clements (1985) et

---

<sup>1</sup> Les contributions, dans l'ordre de présentation du livre, sont les suivantes: Keating «Coronal Places of Articulation»; Davis «Coronals and the Phonotactics of Nonadjacent Consonants in English»; Yip «Coronals, Consonant Clusters, and the Coda Condition»; Lahiri & Evers «Palatalization and Coronality»; Rice & Avery «On the Relationship between Laterality and Coronality»; Shaw «Consonant Harmony Systems: The Special Status of Coronal Harmony»; Cho «On the Universality of the Coronal Articulators»; Stemberger & Stoal-Gammon «The Underspecification of Coronals: Evidence from Language Acquisition and Performance Errors»; Béland & Favreau «On the Special Status of Coronals in Aphasia».

Sagey (1986) entre autres. Cette expression du statut particulier des coronales par l'absence de spécification du noeud de place découlerait des prémisses de la théorie de la sous-spécification qui pose que seules les spécifications non prévisibles doivent apparaître dans les représentations sous-jacentes (il faut entendre par là les formes du dictionnaire restreint). Les consonnes non coronales (vélares et labiales par exemple), comportent, quant à elles, une spécification pour le noeud de place comme il est illustré ci-dessous:

	coronales	labiales	et	vélares
noeud de base	o	o		o
noeud de place		o		o
articulateurs		labial		dorsal

Les auteurs montrent que cette absence de spécification des coronales pour le noeud de place permet de rendre compte de plusieurs phénomènes auxquels participent les coronales (assimilation, neutralisation, transparence, etc.). Toutefois, Davis et Cho soutiennent, à la lumière des données analysées dans leurs articles respectifs, que l'hypothèse de la sous-spécification des coronales doit être paramétrisée dans certaines langues.

Le livre n'est pas un manuel d'introduction: il s'adresse plutôt à un public averti, ayant une bonne connaissance des débats théoriques contemporains en phonologie générative. De ce point de vue d'ailleurs, sa publication arrive à un moment propice. Il fournit un bon aperçu des types de traitements proposés par différents modèles de la sous-spécification pour l'analyse d'un problème précis et fait la synthèse sur l'organisation hiérarchique des traits phonologiques. Un des points forts du livre réside dans le fait que beaucoup d'auteurs ont trouvé un équilibre entre la richesse des données rapportées pour les fins de la description linguistique et la rigueur de la démarche analytique qui sous-tend les propositions théoriques. En général, on retrouve dans les articles des arguments solides et une démarche bien articulée en faveur de la sous-spécification des coronales. L'apport de preuves tant intrinsèques qu'extrinsèques est également une des forces du livre qui, à mon avis, convient aussi bien à l'étudiant(e) qui veut en savoir plus sur les coronales, à l'enseignant(e) qui a l'intention de présenter une variété de phénomènes reliés à cette question, qu'à toute personne informée qui veut simplement être au courant des progrès récents sur la structure interne des segments en phonologie

généralive<sup>2</sup>. Tous ces éléments me font dire que le livre est excellent malgré les nombreuses critiques qu'on peut adresser aux théories de la sous-spécification<sup>3</sup>.

D'un point de vue plus détaillé, les aspects suivants ont retenu mon attention: l'article d'introduction de Paradis et Prunet est d'une qualité synthétique remarquable. Ceux-ci résument les intuitions partagées dans les travaux antérieurs par certains phonologues au sujet des coronales avant de présenter le corps de propositions formelles qui visent à rendre compte de leur statut particulier. Les principaux concepts théoriques utilisés dans les analyses sont ensuite présentés au lecteur; trois versions de la théorie de la sous-spécification qui font des prédictions fort différentes sur la représentation des coronales sont introduites: la sous-spécification radicale, Kiparsky (1982), Archangeli & Pulleyblank (sous presse), la spécification contrastive, cf. Steriade (1987) et Clements (1988) et la spécification contrastive modifiée, cf. Avery & Rice (1988) et (1989b). Mais au-delà des débats théoriques qui apparaissent au fil de la progression du lecteur, la diversité des faits rapportés semble militer en faveur des diverses représentations hiérarchiques proposées pour les coronales. C'est sans doute ce constat qui a conduit Paradis et Prunet à présenter, dans la conclusion de leur article, une structure pour les coronales qui est le résultat d'une synthèse des propositions faites par les différents auteurs.

La présentation de l'article de Keating immédiatement après l'introduction est très appropriée. L'auteur examine la diversité des consonnes identifiées comme "coronales". Au total cinq lieux d'articulation sont désignés comme appartenant aux coronales: les dentales, les alvéolaires, les palato-alvéolaires, les rétroflexes et les palatales. L'article présente, dans le détail, les caractéristiques articulatoires de ces divers types de coronales et évalue les traits phonétiques devant être utilisés pour leur description. Ces précisions sont importantes, car elles permettent au lecteur de comprendre ce qu'on entend précisément par "coronale". Il faut toutefois mentionner que ce ne sont pas toutes les coronales qui sont dépourvues d'un noeud de place

<sup>2</sup> Le regain d'intérêt pour la structure interne des segments est souvent perçu comme une des conséquences directes de l'approche multilinéaire; cela est dû au fait que dans le modèle linéaire proposé dans le *Sound Pattern of English* (SPE) de Chomsky & Halle (1968), les segments sont vus comme des ensembles de traits non ordonnés. Cette vision (absence de structure interne) du contenu des segments n'a pas toujours fait l'unanimité, même à l'époque de la publication de SPE. Stanley (1967) par exemple a tenté de montrer que les traits contenus dans les matrices segmentales n'ont pas tous la même importance. Il a même proposé, en s'inspirant des diagrammes de Halle (1959), l'existence d'une organisation hiérarchique des traits à l'intérieur des segments mais sa suggestion n'a pas eu d'écho. On trouve une proposition semblable dans (1958, pp. 134-137).

<sup>3</sup> Ce qui ne signifie pas que j'adhère aux thèses de la théorie de la sous-spécification telle que pratiquée actuellement, cf. Stanley (1967) et Mohanan (1991), entre autres, pour une critique.

comme on peut le penser à l'examen de la représentation illustrée précédemment. De toute la série de coronales, un seul type (généralement les dentales ou les alvéolaires) est non spécifié pour le noeud de place; les autres coronales le sont. Sans cette dernière précision, on a l'impression par la suite que certains auteurs font un usage restrictif non justifié de la classe des coronales visées par certains phénomènes (assimilation, neutralisation, etc.)

Davis soutient dans son article qu'il existe, en anglais, des contraintes morphémiques reliées aux coronales, contraintes morphémiques qu'il distingue du reste des contraintes syllabiques. Selon l'auteur, il y a des morphèmes de formes canonique CVC où les consonnes situées de part et d'autre de la voyelle sont identiques (*kick, nun, pipe, etc.*) Lorsque les formes sont de type CVC et que les deux consonnes de part et d'autre de la voyelle sont identiques, ces consonnes doivent être des coronales orales (*state* est possible, mais pas *\*skake, \*spape* ou *\*snun*)<sup>4</sup>. L'analyse de Davis soulève une question qui dépasse la simple expression des contraintes morphémiques: celle du rôle que jouent les contraintes morphémiques dans la grammaire d'une langue. Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité qu'on sait que les contraintes morphémiques s'appliquent exclusivement aux formes sous-jacentes; et parce qu'elles s'appliquent dès le dictionnaire restreint, on ne s'attend pas à observer des formes faisant exception aux restrictions imposées par les contraintes morphémiques. Cependant, la plupart des contraintes morphémiques présentées par Davis comportent des exceptions, contrairement à d'autres types de contraintes (phonologiques) qui, elles, lorsqu'elles sont violées, déclenchent des processus phonologiques dans le but de réparer les violations. Il est légitime de se demander si l'impossibilité de formes comme *skake* n'est pas due à une lacune distributionnelle ou tout simplement à un accident, d'autant plus que [s] est la seule consonne pouvant apparaître devant une consonne initiale en anglais. Autrement dit, la question est la suivante: y a-t-il vraiment une raison de principe derrière le fait que des formes comme *nun, pipe, kick, etc.*, sont des morphèmes possibles de l'anglais alors que des formes comme *\*snun, \*spipe* et *\*skick* ne le sont pas? Par ailleurs, Clements & Keyser (1983, p. 20) notent des restrictions de cooccurrence semblables en anglais: 1) les suites Cw (où C est une occlusive) sont exclues devant /u, U, ʌ, aw/ (*\*kwu:t*); 2) les suites Cr sont exclues devant /er, or, ar/ (*\*trair*); 3) à une exception près (*flail*), les suites Cl sont exclues devant /Vl/ et

<sup>4</sup> Ces mêmes faits sont mentionnés dans Clements & Keyser (1983, p. 21) qui rapportent une étude de Browne (1981). Davis cite le mot *dyspepsia* comme étant la seule exception à la contrainte.

/VI/. Étant donné ces faits, il devient important de montrer la nécessité de considérer ces restrictions, qui sont du même type que celles rapportées par Davis, comme étant le résultat de contraintes morphémiques. Qui plus est, le rôle que jouent de telles contraintes morphémiques dans la grammaire n'est pas clairement défini. Si des contraintes morphémiques doivent être postulées, il serait préférable qu'elles aient un rôle spécifique dans la grammaire. Par exemple, on pourrait suggérer dans l'esprit de Kahn (1976) qu'elles constituent des indices morphologiques (pour la délimitation des frontières de morphèmes). Davis note qu'à deux exceptions près (*adze* et *ides*), il n'existe pas de suite de deux obstruantes voisées dans le même morphème en anglais; si cette observation est exprimée sous la forme d'une contrainte morphémique, son rôle consisterait à signaler qu'un mot comme *bags* [bagz] est composé de deux morphèmes ([z] étant le morphème du pluriel).

L'article de Yip suggère que les positions de coda sont en général occupées par des segments non spécifiés pour un noeud de place; la version modifiée de la condition sur la coda (*Modified Coda Condition*) ainsi que la condition sur les suites consonantiques (*Cluster Condition*) qu'elle propose rend mieux compte des restrictions de cooccurrence observées dans les suites de consonnes du diola fogny, du japonais et du finnois. L'expression de telles restrictions de cooccurrence nécessite l'acceptation de la position coda, ce que nie l'approche morique de la syllabique, Hyman (1985) et Hayes (1989) entre autres. Par exemple, la formulation d'une généralisation sur les restrictions de cooccurrence observées dans les séquences consonantiques de l'italien requiert un recours à la position coda: les formes *emblema* "emblème", *grappa* "grappe" et *arma* "arme" sont possibles mais les formes du type \**enblema*, \**grapta* et \**amra* sont illicites.<sup>5</sup> Les restrictions sur les suites consonantiques s'appliquent à la fois à la nature de la consonne en position coda et à celle de la consonne subséquente. Ces faits suggèrent l'existence d'une double relation de dépendance paradigmatique (la référence à la position coda) et syntagmatique (la référence à la nature de la consonne qui suit) entre les deux consonnes qui font l'objet de la restriction. La référence à la nature et à la succession des deux consonnes est nécessaire pour une caractérisation adéquate des suites consonantiques permises en italien. L'article de Yip ne porte pas sur cet aspect des restrictions de cooccurrence observées dans les suites consonantiques, mais le lecteur intéressé pourra consulter Nikiema (1992) pour une discussion

<sup>5</sup> La suite de consonnes qui est visée par la restriction est soulignée; la première consonne de la séquence est analysée comme étant en position coda et la seconde, en position d'attaque de la syllabe subséquente. Voir Ito (1986).

détaillée. L'article de Lahiri et Evers évalue, entre autres, l'analyse unifiée des traits consonantiques et vocaliques proposée dans Clements (1989). Les auteurs y suggèrent une typologie des phénomènes d'assimilation souvent désignés par le terme "palatalisation". Des relations de dépendance paradigmatique de type tête-complément sont proposées pour rendre compte des différences dans la structure hiérarchique des segments. Sans trahir l'analyse des auteurs, il serait possible de considérer la propagation, expression formelle de la palatalisation, comme une relation de dépendance syntagmatique au sein d'une syllabe entre la voyelle et la consonne qui précède. En posant que de telles relations syntagmatiques ont des domaines d'application (la syllabe dans le cas présent), il serait possible de motiver le fait que la palatalisation se produit essentiellement entre une voyelle et une consonne qui précède et non pas (ou très rarement) entre une voyelle et une consonne qui suit.

Rice et Avery proposent deux nouveaux noeuds dans la géométrie (le noeud périphérique et le noeud de voisement spontané); ces hypothèses leur permettent de rendre compte du comportement des nasales et des latérales par rapport à l'assimilation. Tout en introduisant des modifications sur la structure hiérarchique globale, leurs hypothèses soulèvent de nouvelles questions sur la représentation des divers types de latérales. L'article de Shaw sur les phénomènes d'harmonie consonantique est particulièrement étoffé; il montre que les coronales sont les consonnes privilégiées dans ce type de phénomène, ce qui leur confère un statut particulier. L'article de Cho est polémique en ce sens qu'il présente les deux côtés de la médaille: il montre tour à tour les avantages d'une analyse qui opte pour la sous-spécification des coronales et les difficultés que ce choix théorique engendre pour l'analyse des faits de langues comme le coréen et le sanskrit. L'auteur en conclut que la sous-spécification des coronales doit être paramétrisée. Les deux derniers articles, respectivement de Stemberger et Stoel-Gammon et de Béland et Favreau sont des appuis importants à l'hypothèse de la sous-spécification des coronales de par les preuves extrinsèques qui y sont apportées. Des études d'erreurs de performance aussi bien chez les sujets "normaux" que chez les aphasiques révèlent une nette asymétrie de comportement entre consonnes coronales, d'une part et consonnes non coronales, d'autre part.

Des divergences apparaissent entre certains auteurs au sujet de la localisation de certains traits (latéral par exemple); ces désaccords sont l'expression même de la complexité de la question et des défis auxquels la théorie doit faire face. Les auteurs

sont unanimes sur le fait que les articulateurs doivent être représentés par des traits monovalents, mais le consensus est brisé en ce qui a trait au statut (monovalent ou bivalent) de certains noeuds terminaux: le trait [nasal] est de plus en plus accepté comme monovalent contrairement aux traits [antérieur] et [arrondi] par exemple. Cette situation est de nature à relancer le débat sur l'usage des oppositions privatives et/ou équipollentes en phonologie. Mais au-delà des diverses positions théoriques, discutables par ailleurs, il reste que les coronales ont un statut particulier et cela ressort très clairement à la lecture du livre. À cet égard, *The Special Status of Coronals: Internal and External Evidence* constitue un ouvrage de référence sur la géométrie des coronales, une mine d'or pour la richesse et la diversité des faits qui sont couverts et un outil précieux pour la clarté de la présentation des trois principaux modèles de sous-spécification.

*Emmanuel Nikiéma*  
*Université Laval*



## Références

- ARCHANGELI, D. & D. PULLEYBLANK (sous presse) *The Content and Structure of Phonological Representations*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- AVERY, P. & K. RICE (1988) «Underspecification theory and the coronal node», *Toronto Working Papers in Linguistics*.
- AVERY, P. & K. RICE (1989b) «Segment structure and coronal underspecification», *Phonology*, vol. 6, n° 2, pp. 179-200.
- BROWNE, W. (1981) «Slavic *-ba* and English *\*sli:* Two persistent constraints», miméo., Université Cornell.
- CHOMSKY, N. & M. HALLE (1968) *The Sound Pattern of English*, New York, Harper & Row.
- CLEMENTS, N. (1985) «The geometry of phonological features», *Phonology*, n° 2, pp. 225-252.
- CLEMENTS, N. (1988) «Toward a substantive theory of feature specifications», *Proceedings of North Eastern Linguistic Society*.
- CLEMENTS, N. (1989) «A unified set of features for consonants and vowels», miméo., Université Cornell, Ithaca, N. Y.
- CLEMENTS, N. & S. J. KEYSER (1983) *CV Phonology: A Generative Theory of the Syllable*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- HALLE, M. (1959) *The Sound Pattern of Russian*, La Haye, Mouton.
- HAYES, B. (1989) «Compensatory lengthening in Moraic phonology», *Linguistic Inquiry*, pp. 253-306.
- HOCKETT, C. (1955) *A Manual of Phonology*, Indiana University Press, Bloomington.
- HYMAN, L. (1985) *A Theory of Phonological Weight*, Dordrecht, Foris.
- Ito, J. (1986) *Syllable Theory in Prosodic Phonology*, Thèse de doctorat, Université du Massachusetts, Amherst, GLSA.
- KAHN, D. (1976) *Syllable-based Generalizations in English Phonology*, Thèse de doctorat, MIT.
- KEAN, M.-L. (1975) *The Theory of Markedness in Generative Grammar*, Thèse de doctorat, MIT, Cambridge, Mass., distribuée en 1980 par le Indiana University Linguistics Club, Bloomington.
- KIPARSKY, P. (1982) «Lexical Morphology and Phonology» in I.-S. Yang (éd.), *Linguistics in the Morning Calm*, Séoul, Hanshin.

- MONAHAN, K. P. (1991) «On the basis of radical underspecification», *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 9, n° 1.
- NIKIEMA, E. (1992) *De la légitimation des représentations en phonologie: le palier syllabique*, Thèse de doctorat, UQAM.
- SAGEY, E. (1986) *The Representation of Features and Relation in Non-linear Phonology*, Thèse de doctorat, MIT., Cambridge, Mass.
- STANLEY, R. (1967) «Redundancy rules in phonology», *Language*, vol. 43, pp. 393-436.
- STERIADE, D. (1987) «Redundant values», *Proceedings of Chicago Linguistic Society*.